

Université Laval
POSTE DE PROFESSEURE OU PROFESSEUR 2022
GÉNIE DES MINES ET DE LA MINÉRALURGIE
Faculté des sciences et de génie
Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux



Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec, reconnue comme Patrimoine mondial par l'UNESCO, l'Université Laval (www.ulaval.ca) est une grande université complète reconnue pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche.

CONTEXTE

Le département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux de l'Université Laval (www.gmn.ulaval.ca) sollicite des candidatures pour un poste régulier de professeure ou professeur en génie des mines et de la minéralurgie. Le Département est composé d'une équipe de 13 professeurs qui encadrent environ 300 étudiantes et étudiants au premier cycle et une centaine aux cycles supérieurs. Le département offre plusieurs programmes d'études, notamment un programme de baccalauréat et un autre de 2^e et 3^e cycle en génie des mines et de la minéralurgie et l'équivalent en génie des matériaux et de la métallurgie.

DESCRIPTION DU POSTE

La personne candidate doit posséder une solide expertise de recherche dans le domaine du génie des mines et de la minéralurgie, ainsi qu'une expérience pertinente en enseignement. La personne sélectionnée devra enseigner dans le cadre des programmes du département aux trois cycles universitaires, développer un programme de recherche financé et innovant dans le domaine du génie des mines et de la minéralurgie. Les domaines privilégiés sont le traitement du minerai et la géostatistique minière.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La personne sélectionnée devra être détentrice d'un baccalauréat et d'un doctorat en génie des mines et de la minéralurgie ou dans un domaine connexe. La personne devra être membre (ing.) de l'Ordre des ingénieurs du Québec (ou d'un ordre professionnel canadien des ingénieurs) ou prendre les mesures nécessaires afin de le devenir au maximum deux ans après la date d'entrée en fonction. Comme les activités d'enseignement se font en français, la personne retenue doit ou devra pouvoir s'exprimer par écrit et oralement en français, ou prendre les mesures nécessaires pour le faire dans un délai maximal de trois ans après la date d'entrée en fonction. Les candidates ou candidats cadrant dans la description et répondant aux qualifications du poste seront sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Qualité de la formation ;
- Expérience et potentiel en recherche, en transfert technologique et en gestion scientifique;
- Expérience et potentiel en enseignement;
- Réalisations dans le domaine du génie des mines et de la minéralurgie;
- Adéquation des qualifications et de l'expérience par rapport à la description du poste;
- Potentiel d'intégration et de synergie avec le corps professoral en place.

SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX

Le rang académique sera attribué en fonction de l'expérience et le salaire sera déterminé conformément à la convention collective en vigueur au moment de l'embauche.

CANDIDATURE

Date limite du dépôt de candidatures : 31 mai 2022 ;
Date d'entrée en fonction souhaitée : Entre novembre 2022 et février 2023.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre un dossier comportant : 1) une lettre d'intention ; 2) les noms et coordonnées complètes de trois personnes à qui la personne candidate aura demandé de

fournir des références ; 3) la vision en enseignement (max 2 pages); 4) la vision en recherche (max 2 pages); et 5) un curriculum vitae.

Prière de soumettre votre dossier (en un seul envoi) à :

Martin Grenon, ing. PhD., Directeur

Directeur@gmn.ulaval.ca

Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux

Faculté des sciences et de génie

Québec (Québec) G1V 0A6

CANADA

Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.